

# « IL Y A DÉJÀ ASSEZ ET TROP DE GOTHIQUE À MONTRÉAL » Patrick C. Keely et la construction de l'église du Gesù de Montréal<sup>1</sup>

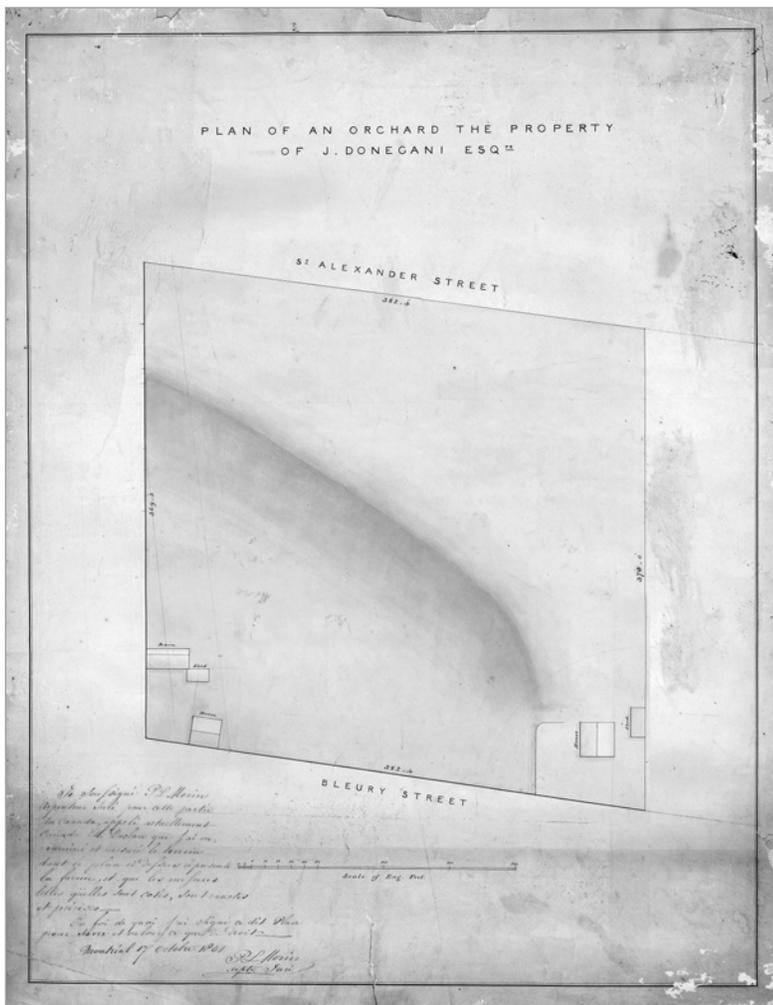
JEAN-SÉBASTIEN SAUVÉ est titulaire d'un doctorat en histoire de l'architecture de l'Université de Karlsruhe (Allemagne). Il est spécialiste des cathédrales gothiques d'Europe et de leurs dessins d'architecture, à propos desquels il a rédigé plusieurs articles et monographies. S'intéressant aux dessins d'architecture et à leur conservation, il est actuellement candidat à la maîtrise à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

> JEAN-SÉBASTIEN SAUVÉ

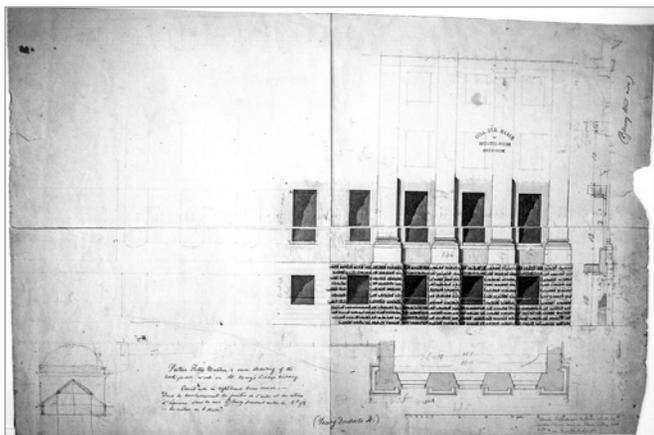
L'année 1842 marque le retour de la Compagnie de Jésus au Canada. C'est en réponse à l'« Appel aux Jésuites<sup>2</sup> », formulé en juillet 1841 par Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, qu'une dizaine de pères et de frères jésuites se sont établis à La Prairie, sur la rive sud du Saint-Laurent. Peu après leur arrivée, les jésuites ont exprimé leur désir de s'établir au cœur même de la métropole afin d'y poursuivre, à la demande de l'évêque, leur mission d'éducation et d'évangélisation.

D'abord installés à la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, les jésuites étaient à la recherche d'un terrain spacieux leur permettant de construire un collège<sup>3</sup>. Après s'être fait offrir un terrain sur le mont Royal<sup>4</sup> par les sulpiciens ainsi que la cure de l'église Saint Patrick qui desservait la communauté irlandaise, le supérieur de la mission du Bas-Canada, le père Félix Martin, a acheté, le 20 avril 1846, le terrain de John Donegani situé à l'angle des rues Dorchester et de Bleury<sup>5</sup> (ill. 1). Ce terrain de taille respectable répondait davantage aux ambitions de la Compagnie. Dans une note adressée au père général de Rome en 1846, le père Martin écrivait : « Le terrain peut s'agrandir au Nord sur une longueur de 90 pieds. C'est une propriété qu'on aurait à bonne composition, et qui offrirait un local convenable pour l'église<sup>6</sup>. »

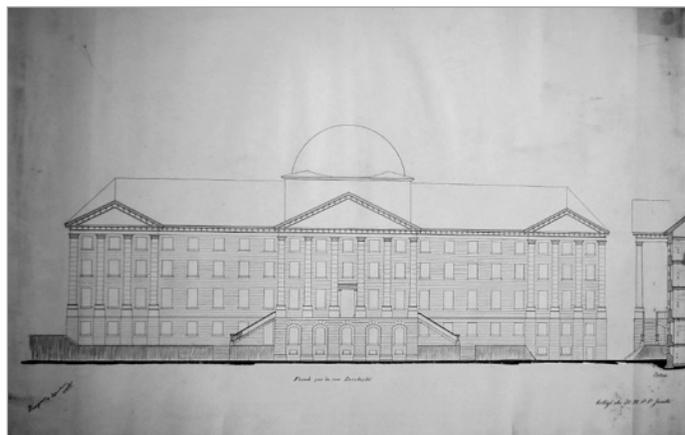
Le Collège Sainte-Marie n'était d'abord qu'un simple collège de bois. Grâce à quelques notions d'architecture, Félix Martin a dirigé la construction du collège, dont il a tracé quelques dessins, parmi lesquels il ne nous est parvenu qu'un



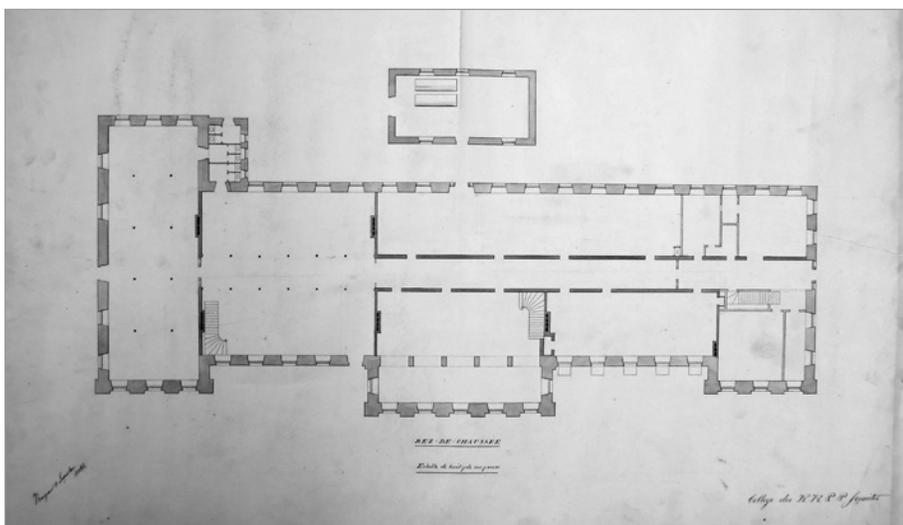
ILL. 1. PLAN DU TERRAIN DE JOHN DONEGANI. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA, F-0001 #133.



ILL. 2. DÉTAIL DU SOCLE DU COLLÈGE SAINTE-MARIE. DESSIN : FÉLIX MARTIN S.J. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA, FONDOS ANCIENS 3029-4.



ILL. 3. ÉLEVATION DE LA FAÇADE MÉRIDIONALE DU COLLÈGE SAINTE-MARIE. DESSIN : ATELIER BOURGEOU ET LEPROHON. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA, F-0001 #286 3/4.



ILL. 4. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU COLLÈGE SAINTE-MARIE. DESSIN : ATELIER BOURGEOU ET LEPROHON. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA, F-0001 #286 2/4.



ILL. 5. ÉGLISE DU GESÙ, ROME. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA.

fragment inférieur de la façade principale (ill. 2). Quoique dessinateur hors pair, le père Martin n'était toutefois pas habilité à diriger lui-même le chantier du collège ni à en coordonner la construction<sup>7</sup>. Comme le démontre une série de plans du Collège Sainte-Marie, Martin a dû s'entourer d'entrepreneurs qui connaissaient l'art de construire (ill. 3-4). Les dessins techniques représentant les plans et les élévations du collège portent les signatures des entrepreneurs, Victor

Bourgeou et son gendre Étienne Alcibiade Leprohon<sup>8</sup>. Puisque ces dessins diffèrent légèrement dans leurs parties supérieures de la réalisation, ils doivent avoir été tracés avant même le début (ou peut-être au cours) de la construction du collège en 1849<sup>9</sup>. Rassemblant bon nombre de constructeurs expérimentés, l'atelier dirigé par Bourgeou et Leprohon aurait ainsi « traduit » le projet architectural de Félix Martin en dessins techniques utiles pour le suivi du chantier<sup>10</sup>.

## UNE ÉGLISE<sup>11</sup> JÉSUIE POUR MONTRÉAL

Mgr Bourget manifestait un attachement certain à la Rome papale<sup>12</sup>. Nulle surprise qu'il ait ainsi désiré faire de la nouvelle cathédrale de Montréal une réplique miniature de la basilique Saint-Pierre de Rome<sup>13</sup>. Or, l'évêque espérait que la nouvelle chapelle jésuite puisse s'inscrire, elle aussi, dans ce schème ecclésial en faisant d'elle un modèle réduit de la maison-mère

romaine (ill. 5). Une telle église aurait certainement eu le potentiel de devenir un symbole identitaire fort, puisqu'elle aurait présenté une association directe et évidente avec les racines romaines de la Compagnie. Cette idée n'a toutefois jamais enthousiasmé les pères du Collège Sainte-Marie. Le recteur Félix Martin témoignera de cette réticence au père Adolphe Larcher quelques années plus tard : « Je serais embarrassé pour satisfaire à votre juste curiosité au sujet du premier projet de construction de notre église [...] [J]e n'avais l'idée que d'une église grande, mais très modeste. Mgr poussait toujours à une belle église, au Gesù en petit<sup>14</sup>. »

Vu les importantes sommes requises pour le nouveau collège, l'érection d'une chapelle d'envergure a été remise à plus tard. La collecte de fonds s'avérait par ailleurs difficile, puisque les croyants étaient largement sollicités par Mgr Bourget qui désirait construire une nouvelle cathédrale et un nouveau palais épiscopal afin de remplacer ceux qui avaient été la proie des flammes en 1852. Le père Martin a écrit à ce propos au père général Jan Philip Roothaan :

La construction de l'Église contiguë au collège a été forcément remise à une autre époque [...] En attendant, nous avons aménagé dans une partie du rez-de-chaussée de notre collège, une chapelle ouverte au public et qui pourra contenir 3 à 400 personnes, sans compter nos élèves ; mais Mgr désire beaucoup nous voir avec un local plus vaste<sup>15</sup>.

Cette petite chapelle, bénie le 31 juillet 1851, comprenait différents autels et une décoration simple constituée de « colonnes, d'arcades, d'oriflammes, d'inscriptions et de tentures »<sup>16</sup>.

Sujet récurrent lors des consultes du collège tout au long des années 1850 et au début des années 1860, la construction

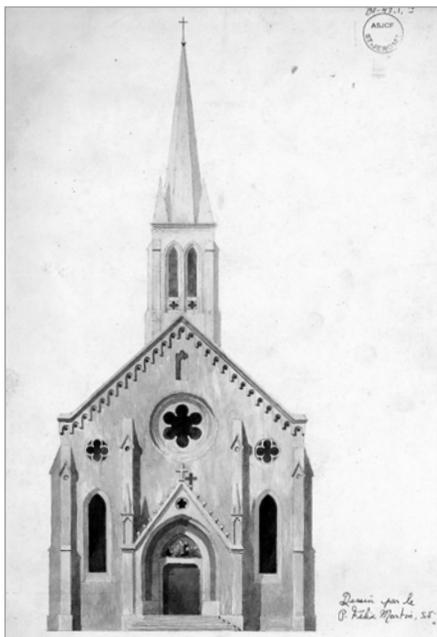
d'une nouvelle église a véritablement défrayé les chroniques en février 1863. Lors d'une cérémonie donnée en l'honneur des saints martyrs japonais, le chanoine Édouard-Charles Fabre a manifesté publiquement l'importance pour la Compagnie de Jésus de se doter d'une église<sup>17</sup>. La construction d'une église jésuite à Montréal est ainsi devenue matière à réflexion et à discussion. Profitant de cet engouement, le père supérieur Rémi Tellier a adressé une lettre au successeur de Félix Martin, Louis Saché, dans laquelle il mentionnait sept conditions que devraient remplir les plans de cette nouvelle église :

1. Nous devons bâtir une église spacieuse, pieuse et de bon goût, qui fasse honneur à notre sainte Religion, et soit un ornement de la ville [...] 2. [...] Elle aura la façade et le portail sur la Rue Bleury et s'étendra dans une direction parallèle à la bâtisse du Collège [...] 3. Les dimensions de l'église seront 150 pieds de longueur, 60p. de largeur, 40p. de hauteur du pied jusqu'au haut de la muraille, plus ou moins [...] 4. Le plan de l'église doit être définitif et complet & en sorte que ce qui ne l'exécutera point dans le principe, mais ne se fera que plus tard et successivement, ne soit rien autre chose que l'exécution du plan primitif sans altération ou addition. 5. [...] le devis monterait à soixante mille piastres, plus ou moins. Avec cette première dépense, il faudra faire les fondations, les murs, les toits, les portes et les fenêtres, les planchers et les galeries, les bancs, les autels et les confessionnaux, les appareils de chauffage et d'éclairage [...] Mais il faudra ajouter à une époque indéfinie le complément et les décorations du religieux édifice, clochers et tours, colonnes, autels en marbre, tableaux, statues ou groupe, orgues, peintures de la voûte, etc. etc. 6. [...] qu'il y ait cinq autels dans l'église [...] 7. [...] que [soit] préparé un plan détaillé avec un devis exact [pour] la fin du mois de mai de cette année [1863]<sup>18</sup>.

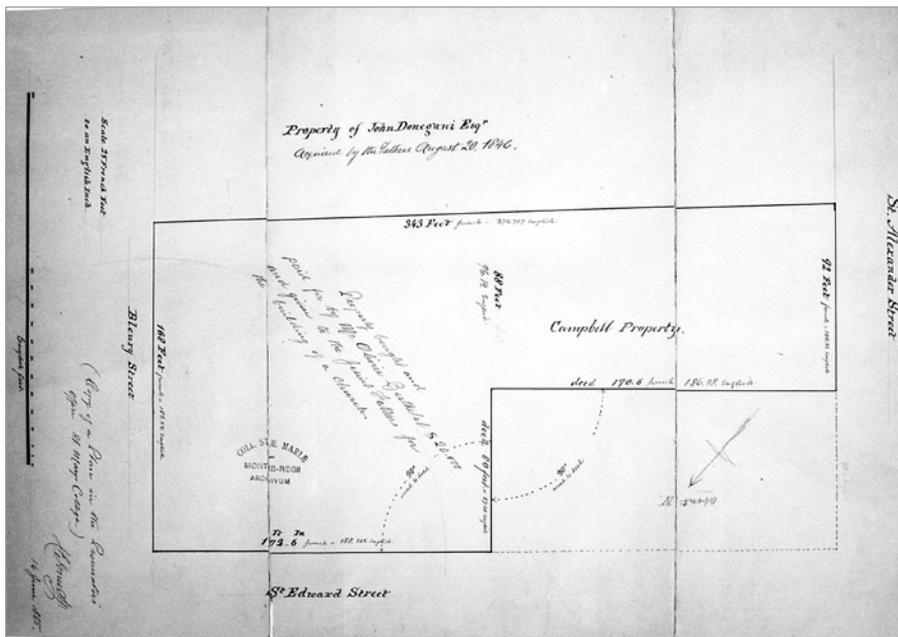
## LE PROJET D'ARTHUR JONES

Le mois suivant l'annonce du chanoine Fabre, le frère Arthur Jones, basé au Collège jésuite de Boston, a écrit au père Tellier afin d'offrir ses services. Dans sa lettre du 20 mars 1863, il se présentait comme un amateur qui a appris quelques rudiments d'architecture et de dessin du père Tournesac et du père Félix Martin<sup>19</sup>. Après avoir reçu une réponse affirmative du père provincial<sup>20</sup>, le père Jones lui a fait parvenir sept dessins le 26 mai suivant. Ceux-ci étaient accompagnés d'une longue lettre qui en fait la description, description qui nous est des plus précieuses puisque les plans sont aujourd'hui disparus<sup>21</sup>. L'église proposée par le frère Jones est de style gothique. Il considérait que ce style, qui a connu un regain de popularité chez les architectes du Vieux Continent, est bon marché et polyvalent et soulignait qu'il se démarque par son universalité dans l'érection d'édifices religieux (pensons aux cathédrales gothiques de Cologne ou de Strasbourg).

Le projet du frère Jones a été bien reçu par le père provincial, Rémi Tellier. Celui-ci a relaté les événements dans un rapport daté du 20 février 1864 et adressé au père général à Rome : « Le père Jones avait montré son élégant travail, pur treizième siècle, au grand architecte religieux Lamontagne [...] dans les derniers jours d'octobre Mr Lamontagne, le fr. Jones et le P. Schneider s'accordèrent sur le plan<sup>22</sup>. » Afin de juger de la faisabilité du plan et d'en diriger la construction, le frère Jones a approché l'architecte étatsunien Patrick C. Keely, basé à Brooklyn. Celui-ci, bien connu des jésuites nord-américains, était l'auteur de plusieurs églises, tant au Canada qu'aux États-Unis (citons la cathédrale d'Albany ou bien l'église jésuite de Boston). Jouissant d'une grande notoriété, il pouvait donner



ILL. 6. FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL.  
DESSIN : FÉLIX MARTIN, S.J. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA,  
BO-47-1,16.



ILL. 7. PLAN DU TERRAIN ACHETÉ PAR OLIVIER BERTHELET. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA, F-0001 #43.

de précieux conseils quant à la viabilité de plans tracés par un amateur. Or, il semble que « Mr Keely ne prit point sur lui la responsabilité de l'entreprise<sup>23</sup>. »

Le projet du père Jones a ultimement été écarté. Le père Tellier en expliquait les raisons dans son rapport :

Le 14 je vis Mr. Berthelet (père procureur du Collège Sainte-Marie), qui me déclara qu'on ne pouvait pas adopter le plan du fr. Jones, 1° parce qu'il coûtait trop ; 2° parce qu'il avait plusieurs défauts graves de détails ; 3° et surtout parce que le fr. Jones était jeune et n'avait jamais bâti d'église ; et qu'il ne fallait pas se hasarder avec un apprenti<sup>24</sup>.

Dans une lettre du 29 septembre 1863 adressée au père général Pierre Beckx, le père Saché, recteur du collège, a écrit pour sa part : « Pour bâtir [...] une église suffisamment grande, il faudrait laisser de côté le style gothique, qui du reste convient peu au climat, comme

me le disait dernièrement le supérieur des Pères Oblats qui en ont fait l'expérience<sup>25</sup>. » Le style gothique ne serait donc peut-être pas approprié pour l'église jésuite de Montréal.

### LE REJET DU STYLE GOTHIQUE

Les plans d'Arthur Jones étant rejetés, le projet a été confié à Benjamin Lamontagne, architecte attiré d'Olivier Berthelet. Les dessins, dont aucun ne nous est parvenu, représentaient eux aussi une église gothique. On peut lire dans le rapport du père Tellier :

[J]e priai Mr Lamontagne de nous préparer un plan d'un bon goût et d'un style pur [...] Le 23 il nous présentait un beau plan gothique, 13<sup>e</sup> siècle, avec un devis de \$54,388. J'en fus effrayé (et j'allai me prosterner au pied de l'autel de St Joseph, où je fis un vœu en l'honneur du S. Cœur de Jésus, de St Joseph, et des âmes du Purgatoire pour obtenir le succès désiré)<sup>26</sup>.

Bien que plus abordable que celui de Jones, le projet a aussi été écarté. Ce refus catégorique émanait en partie des jésuites, bien qu'ils aient reconnu la qualité du projet et sa faisabilité, mais surtout de Mgr Bourget, qui s'opposait vigoureusement à l'édification d'une église de style gothique. Le rapport de Tellier précise :

Le 26 novembre, Mgr voit le plan : et il prononce sans hésiter qu'il y a déjà assez et trop de Gothique à Montréal ; que le P. Tellier a vu Rome et qu'il en appelle à ses impressions ; qu'il nous faut à Montréal, mutacotis mutandis, l'église du Gesù ou celle du Collège Romain ; que cela s'harmonisera avec la future Cathédrale, qu'il veut lui-même bâtir sur le plan de St Pierre [...] Monseigneur en rejetant toutes nos idées Gothiques me mettait dans l'impossibilité d'arriver encore à ce but<sup>27</sup>.

Les églises gothiques devenaient de plus en plus nombreuses dans le paysage

montréalais. Or, ces églises n'étaient pas, outre Notre-Dame, Saint-Pierre-Apôtre et Saint Patrick (ill. 6), de confession catholique. En effet, la présence anglicane dans le centre-ville de Montréal était devenue plus affirmée depuis la construction de la cathédrale Christ Church par l'architecte Frank Wills de 1857 à 1860<sup>28</sup>. Afin qu'elle satisfasse pleinement le culte anglican, cette nouvelle église présentait une architecture hautement codifiée du fait qu'elle suivait les préceptes de la Cambridge Camden Society, un mouvement ecclésiologiste d'Angleterre qui dictait des règles en matière d'architecture religieuse. Le gothique s'est alors imposé au détriment des autres styles chez les anglicans tout au long du dix-neuvième siècle, puisqu'il semblait le mieux approprié pour leur culte<sup>29</sup>. Puisque le style gothique se voyait codifié, il devenait, aux yeux de Mgr Bourget, l'apanage de la foi protestante, et ce dernier ne désirait certainement pas que l'église jésuite y soit associée.

Rappelons que Mgr Bourget désirait faire de cette église une réplique de l'église du Gesù de Rome et que le père Martin avait déjà exprimé des réticences relativement à cette idée qu'il jugeait trop simpliste. Dans une lettre du 29 décembre 1863 adressée au père recteur Saché, il écrivait de France :

Pour l'idée de copier l'Église du Gesù [de Rome], je ne puis pas la goûter, car elle est peu réalisable. L'édifice romain est en lui-même très ordinaire. Sa beauté est dans sa décoration, marbre, peintures, sculptures, ce que vous ne pourrez jamais avoir, sans des prix fabuleux. Il vaut mieux, il me semble, que l'ensemble puisse plaire, sans grandes décorations. Mgr [Bourget] poussera, mais comme pour le collège, avec l'idée qu'une fois l'œuvre commencée par les jésuites, ils trouveront les moyens de la conduire à bonne fin<sup>30</sup>.

L'idée de construire un modèle réduit de l'église romaine ne plaisait guère aux jésuites, puisqu'une telle architecture ne produirait pas d'effets intéressants : si l'on se fiait à la situation du Collège Sainte-Marie qui faisait face à des problèmes financiers importants depuis sa fondation en 1846, il y avait fort à parier qu'une telle église allait être condamnée à rester vide et sans éclat.

### UN TERRAIN ET DES DONS

Entre-temps, des démarches ont été entreprises pour acheter le terrain jouxtant le Collège Sainte-Marie qui était la propriété d'un certain Robert Campbell. Après plusieurs discussions, et l'insistance particulière du père Rouillé<sup>31</sup>, le bourgeois et mécène Antoine-Olivier Berthelet<sup>32</sup> s'est porté acquéreur du terrain, sur lequel se trouvaient trois maisons de bois, des écuries et d'autres petites constructions, afin de l'offrir à la Compagnie de Jésus (ill. 7). Ce don a été officialisé par un acte notarié le 22 octobre 1863, lequel souligne que « [cette] donation est faite à la condition expresse et à la charge par la Corporation susdite d'employer lesdits terrains et dépendances à y ériger une église, et pour des œuvres d'instruction et éducation religieuse selon la foi catholique Apostolique et Romaine<sup>33</sup> ». Le document est signé par Olivier Berthelet, le père Louis Saché, recteur, le père Arthur Régnier, procureur de la Corporation du Collège Sainte-Marie, ainsi que deux notaires. Vu l'importance de ce don, le père général a exprimé des remerciements d'usage à Olivier Berthelet<sup>34</sup>, dont la contribution financière a servi non seulement à acquérir le terrain, mais aussi à ériger l'église. Des contributions supplémentaires étaient néanmoins requises pour mener le projet à terme.

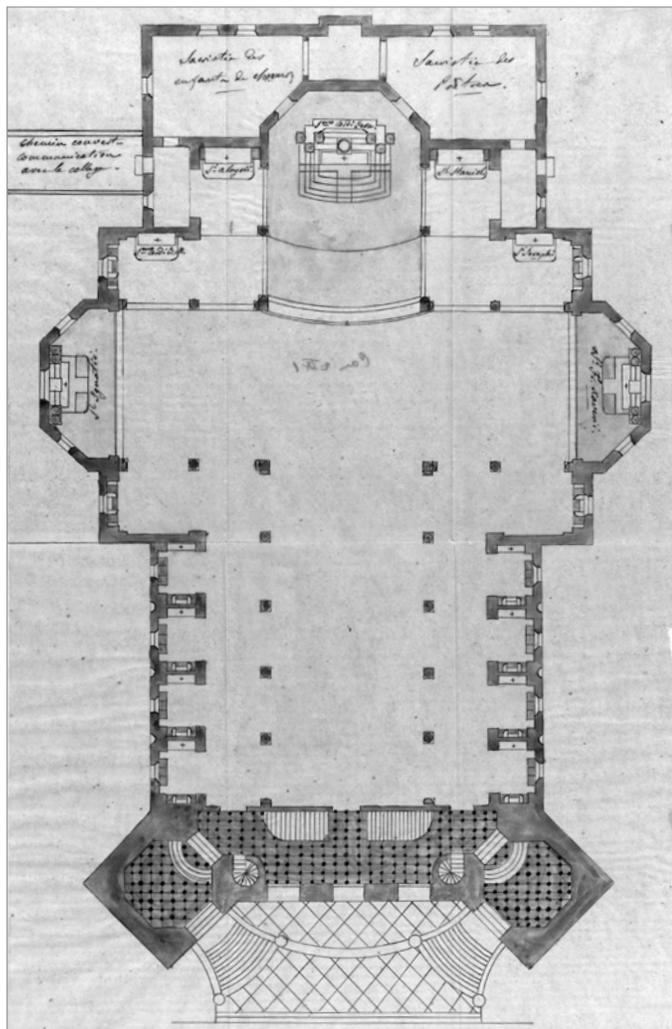
Le financement de la construction de l'église a véritablement pris son essor en

novembre 1863 lorsque Mgr Bourget a fait une annonce au diocèse. L'évêque invitait les citoyens à se joindre à une assemblée publique le dimanche suivant pour « aviser aux meilleurs moyens à prendre pour accomplir un si utile projet<sup>35</sup> ». Si l'on en juge les journaux de l'époque, l'assemblée, à laquelle ont participé le maire de Montréal Jean-Louis Beaudry ainsi que plusieurs hommes politiques et notables, tant francophones qu'anglophones<sup>36</sup>, a été un véritable succès : plusieurs comités ont été mis sur pied pour lever des fonds dans les différents quartiers de la ville. Les motions adoptées par l'assemblée ont ensuite figuré dans l'*Appel aux catholiques de Montréal pour l'érection d'une église*, rédigé par le père Saché. Ce livret, imprimé en deux mille exemplaires par John Lovell en 1864, et a été largement diffusé dans toute la ville.

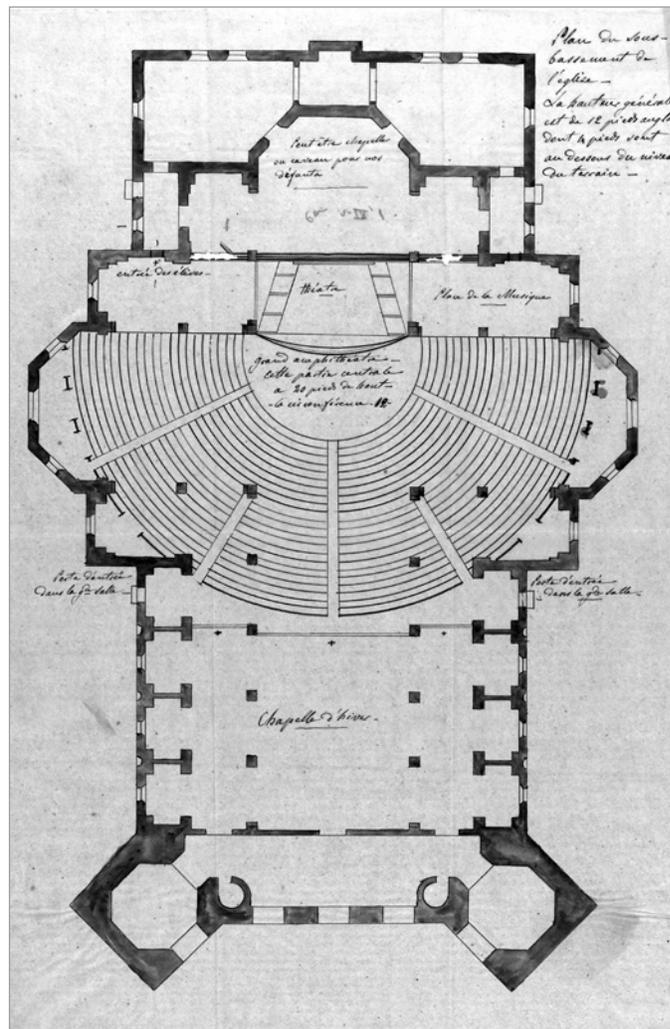
### DE NOUVEAUX PROJETS

Après un premier refus, Benjamin Lamontagne a proposé à Mgr Bourget, le 22 décembre 1863, un nouveau projet à propos duquel nous n'avons que peu d'informations. Certains détails, très généraux, sont mentionnés dans le rapport du père Tellier destiné au père Beckx : « Nous pouvons exécuter la coupole, mais nous conservons la forme intérieure et les dimensions à peu près, le maître autel, le transept, et les chapelles<sup>37</sup>. » Chose certaine, le nouveau projet n'était certainement pas gothique, puisque « Monseigneur [était] enchanté du résultat de nos travaux, et heureux au-delà de ce qu'on peut dire<sup>38</sup>. »

La décision a alors été prise de commencer les travaux. L'entrepreneur-maçon Perrault a été nommé responsable du chantier qui devait se terminer le 29 septembre 1866 : « La façade de l'église sera sur la rue Bleury en alignement avec le collège. Mr Perrault devait mettre la



ILL. 8. PLAN AU SOL, ÉGLISE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, ROME, MISSIO CANADENSIS 1002 IX, 7.



ILL. 9. PLAN AU SOL DE LA SALLE ACADÉMIQUE DE COLLÈGE SAINTE-MARIE, ÉGLISE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, ROME, MISSIO CANADENSIS 1002 IX, 6.

main à l'œuvre immédiatement, tandis que les pères feraient la quête. Avant l'hiver de 1864, l'église doit porter des fondations; avant l'hiver de 1865, elle doit être couverte et vers la St Michel de 1866, elle doit être ouverte au service divin<sup>39</sup>. »

Quoique les plans de Lamontagne aient reçu l'aval de l'évêque, le provincial Rémi Tellier et le père Georges Schneider, responsable de la surveillance des travaux, ont mentionné dans leur correspondance l'importance de soumettre, malgré

tout, les plans à Patrick C. Keely, pour s'assurer de leur faisabilité. Selon le père Tellier, Keely « est homme à donner un sage avis<sup>40</sup> », alors que le père Schneider écrivait : « J'aime pour l'acquit de ma conscience, à voir toutes choses soumises à l'appréciation de Mr Keely<sup>41</sup>. » Enfin, dans une lettre envoyée à Mgr Bourget le 17 mars 1864, le père Tellier racontait que les plans lui avaient été apportés :

[L]e P. Schneider était ici [à New York] pour soumettre l'ensemble et les détails de nos plans à Mr Keely, qui a bâti 390 églises ou

cathédrales et en a encore 10 ou 12 sur les chantiers. Mr Keely sait le Gesù par cœur. J'avais toujours mes craintes sur les proportions, l'acoustique etc. etc. [...] Mr Keely s'en occupe<sup>42</sup>. [Souligné dans l'original]

Bien que les travaux aient été amorcés, la conception des plans n'était pas terminée. En effet, les consultes des jésuites du Collège Sainte-Marie rapportent de nombreux questionnements et discussions relatifs à la taille des transepts et de la nef, à l'apparence esthétique et aux usages liturgiques<sup>43</sup>. D'abord simple

conseiller, Keely est devenu l'auteur de nombreux plans et d'élévations de la nouvelle église afin de répondre aux demandes des jésuites. Ces dessins, dont certains démontrent une maîtrise parfaite des techniques de charpenterie, présentent tous une église de plan borroméen caractérisé par un transept et une nef centrale juxtée de bas-côtés et de chapelles latérales. Les proportions monumentales de l'église plaisaient certainement aux jésuites qui, malgré les dépenses importantes, souhaitaient voir un symbole important apparaître dans le paysage urbain montréalais. Or, ces mêmes plans ont fait l'objet de critiques acerbes de la part des sulpiciens qui voyaient d'un mauvais œil l'érection d'une église imposante dans la paroisse.

### UN CONFLIT DE TAILLE

Les premières craintes des sulpiciens sont apparues dès mars 1864. En effet, leurs consultations rapportent un malaise quant à la taille grandissante de l'église jésuite : « D'abord, ces bons pères ne devaient construire qu'une grande chapelle; mais d'après les plans récemment adoptés, leur église en y comprenant le portique doit avoir 220 pieds de long sur cent de large : ce qui est à peu de chose près la dimension de St-Patrice<sup>44</sup>. » Les sulpiciens craignaient que les célébrants jésuites, souvent charismatiques, jettent de l'ombre sur l'église irlandaise voisine, et ce, même si leur chapelle n'avait pas le statut de paroisse.

Desservants de la paroisse, les sulpiciens ont dès lors demandé à Mgr Bourget d'intervenir afin qu'ils puissent fixer les dimensions de l'église. Sa réponse a été catégorique : « [C]'est le droit et le devoir de l'Évêque de placer les églises, et d'en fixer les dimensions, et qu'ainsi c'est lui que le Séminaire doit interpeller dans le cas présent<sup>45</sup>. » Devant ce refus,

MM. Granet et Bayle se sont rendus le 14 mars au Collège Sainte-Marie pour demander au père Saché de réviser à la baisse les dimensions de l'église projetée, puisque « la paix qui a régné entre les deux communautés serait menacée, et tôt ou tard troublée<sup>46</sup> ».

Dans le but de calmer les esprits, les jésuites ont changé légèrement les dimensions de l'église. Le père Tellier a alors écrit à l'évêque : « [L]es dimensions du plan que vient de retoucher Mr Keely sont moins vastes que celles du plan original<sup>47</sup>. » Devant les nouvelles critiques des sulpiciens, les jésuites ont soulevé qu'ils étaient liés aux promesses formulées au mécène Olivier Berthelet relativement à la construction d'une église de taille importante et ont renvoyé les sulpiciens à la décision de l'évêque : « [S]i ces MM [de Saint-Sulpice] croient pourtant être lésés, qu'ils s'adressent directement à sa Grandeur, que c'est avec lui et non avec nous qu'ils doivent traiter cette affaire<sup>48</sup>. »

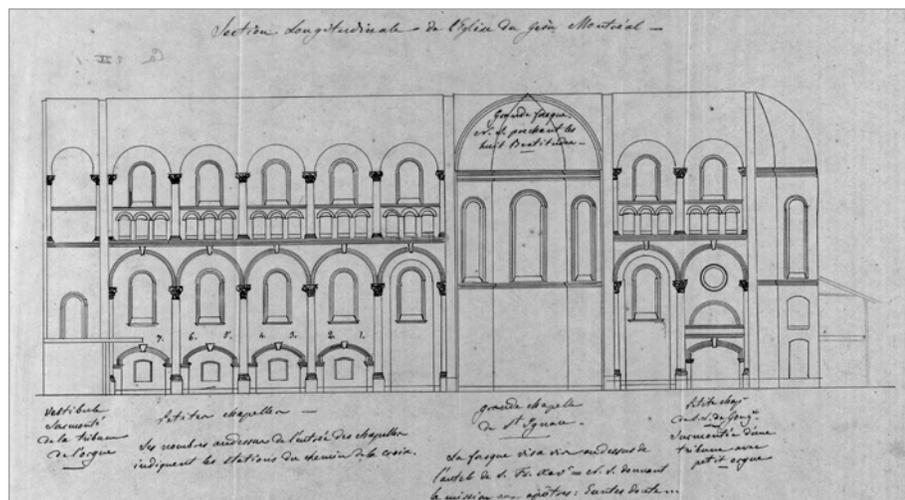
Finalement, après avoir consulté les supérieurs de Paris et de Champagne, les sulpiciens ont décidé de ne plus intervenir dans la construction de l'église et d'accepter la taille prévue par les plans : « Après y avoir pensé devant Dieu, nous sommes résolus à ne faire d'opposition ni à Mgr, ni aux Révérends Pères jésuites pour éviter les divisions que l'on craint dans l'avenir, il ne nous semblerait pas sage de commencer à se quereller présentement<sup>49</sup>. » Pendant que le conflit se résorbait, les travaux en bas œuvre se poursuivaient.

### LA CONSTRUCTION ET LA FAÇADE

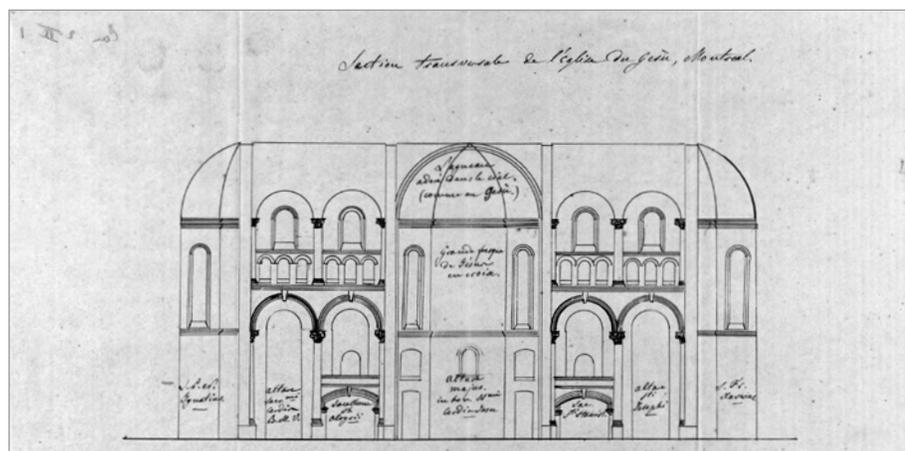
Avant même l'adoption des plans finaux, le creusement des fondations a été entrepris, le 13 avril 1864. Le 20 avril, Mgr Bourget a présidé une cérémonie où

il a béni la croix marquant l'emplacement du sanctuaire. Le père Tellier lui a envoyé une demande officielle pour la construction de l'église trois jours plus tard<sup>50</sup>. L'évêque l'a signée et ajouté qu'il avait « vu et approuvé la place et le plan de l'église<sup>51</sup> ». Le père Tellier a ensuite envoyé le « plan de notre église du S. Cœur de Montréal tel que révisé par l'architecte Mr Keely et définitivement adopté<sup>52</sup> » au père général Pierre Beckx en mai 1864 (ill. 8-11), et ce dernier a donné son approbation le 22 août de la même année<sup>53</sup>. La nouvelle église sera dédiée au Sacré Cœur de Jésus dont la dévotion récente avait été instaurée par le pape Pie IX. Les travaux se sont néanmoins accélérés dès la bénédiction de la première pierre le 22 mai 1864<sup>54</sup>, malgré les problèmes de financement auxquels les jésuites devaient faire face. Les travaux sur les fondations, les murs et la toiture ont été réalisés jusqu'à la fin de 1865 alors que la façade devait, pour sa part, être gardée pour la fin.

La façade figurant sur les plans destinés au père général présente des tours carrées placées de biais et accessibles par des escaliers sur leur face intérieure. Ces tours abritent des escaliers menant au vestibule qui est au niveau du sanctuaire. Ce projet est particulièrement intéressant puisqu'il correspond à une élévation, non signée, dont l'unique exemplaire est conservé aux Archives des jésuites au Canada (ill. 12). Cette façade, dont le gâble est surmonté d'une statue du Sacré-Cœur, se caractérise par la présence d'une rose, d'ouvertures cintrées et l'emploi de pierres polychromes qui accentuent les nombreuses ouvertures, à l'instar de ce que l'on retrouve dans de nombreuses églises romanes européennes. Ce projet de façade n'est point surprenant si l'on s'attarde à l'élévation intérieure de l'église telle qu'elle a été réalisée. En effet, celle-ci reprend



ILL. 10. COUPE LONGITUDINALE, ÉGLISE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, ROME, MISSIO CANADENSIS 1002 IX, 5.



ILL. 11. COUPE TRANSVERSALE, ÉGLISE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, ROME, MISSIO CANADENSIS 1002 IX, 8.

exactement l'élévation tripartite des églises médiévales, qui est étrangère à l'architecture baroque, dont l'espace est habituellement influencé par la présence d'une coupole de grande dimension à la croisée du transept.

Après le refus des projets gothiques d'Arthur Jones et de Benjamin Lamontagne, les renseignements relatifs au style architectural de la nouvelle église restent évanescentifs. Une lettre du 27 mars 1864 adressée à Mgr Bourget mentionne, par exemple,

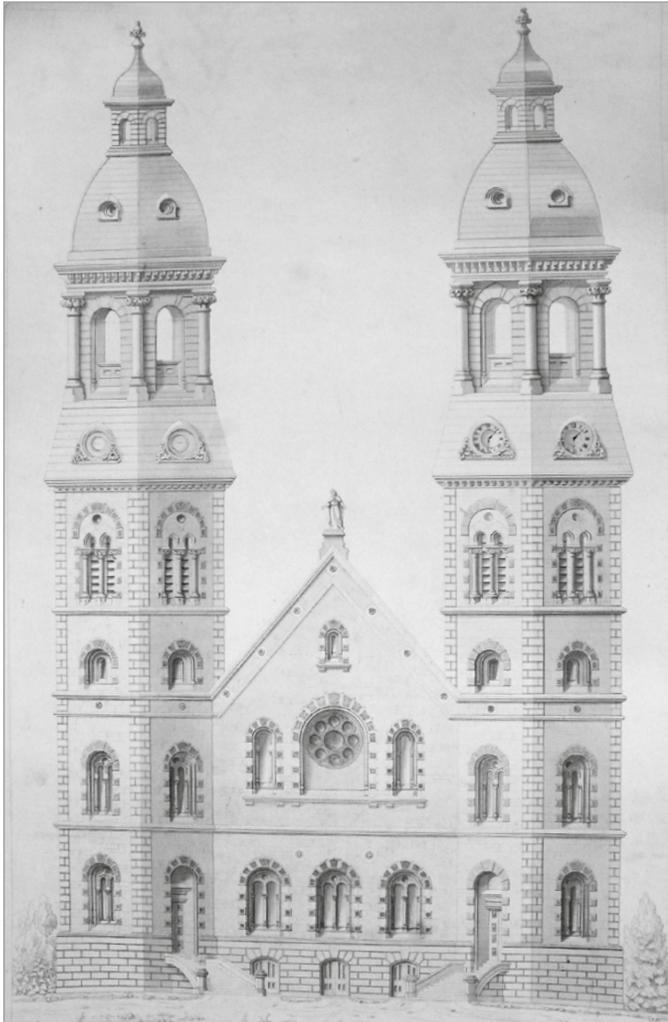
que « [l']église reste [...] sur l'idée de nos architectures romaines »<sup>55</sup>. Bien que souvent entendue de la sorte, l'architecture romaine ne se limite pas qu'aux églises baroques. Rome compte de nombreuses églises médiévales, souvent remaniées, et il est possible que ce soit elles qui aient inspiré l'auteur dans la réalisation de son dessin.

La décision a alors été prise de reporter la construction de la façade et d'un vestibule spacieux à plus tard, lorsque les finances le

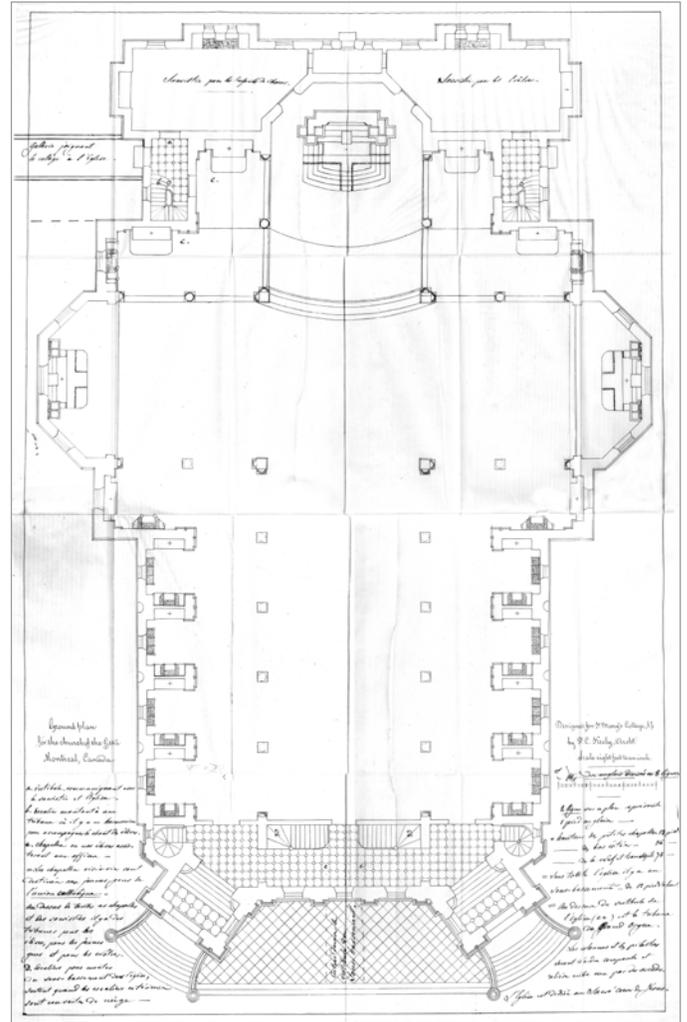
permettraient, et de concevoir une façade temporaire, dont le plan dessiné par Keely est conservé à Rome (ill. 13). L'accès à l'église se ferait par des escaliers placés sur les faces extérieures de tours rectangulaires où se trouvaient d'autres escaliers menant au vestibule qui est de plain-pied avec l'église. Modeste, cette façade aurait requis moins de matériaux et ne prévoyait pas l'érection de clochers onéreux.

Même si l'édification de la façade a été remise à plus tard, le père Georges Schneider, responsable du chantier, a consulté Keely afin de préparer les plans de la façade définitive. Une lettre du recteur Saché, adressée au père général et datée du 19 avril 1865, indique que « le P. Schneider porta ce plan [la façade romane] à N[ew] Y[ork] : où on le mit de côté. Sous son influence, Mr Keely en ébaucha un autre qu'on nous dit ne pas devoir coût[er] davantage<sup>56</sup>. » L'élévation de cette façade n'évoque pas l'église mère romaine, ni l'architecture médiévale, ni même l'architecture baroque (ill. 14-15); les éléments de sa composition sont plutôt inspirés de la Renaissance. Cela cadrerait probablement davantage avec le décor peint exécuté à l'intérieur de l'église, dont les croquis préliminaires étaient disponibles<sup>57</sup>.

Une influence italienne transparaît dans l'espace intérieur du Gesù. Or, cette impression n'est pas due, comme nous l'avons vu, à son architecture, mais repose plutôt sur son décor peint et ses éléments architecturaux issus du répertoire classique (pilastres et colonnes composites)<sup>58</sup> (ill. 16). La proposition de doter le Gesù d'une façade italianisante était la seule option viable pour l'église jésuite : celle-ci devait apparaître assez « italienne » et « romaine » aux yeux de l'évêque. C'est cette élévation qui a largement été diffusée lors des souscriptions pour en financer l'édification imminente.



ILL. 12. PROJET DE FAÇADE D'INSPIRATION ROMANE, ÉGLISE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA, F-001 #186.



ILL. 13. PLAN AU SOL D'UNE FAÇADE TEMPORAIRE, ÉGLISE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, ROME, MISSIO CANADENSIS 1002 VIII, 10, 11.

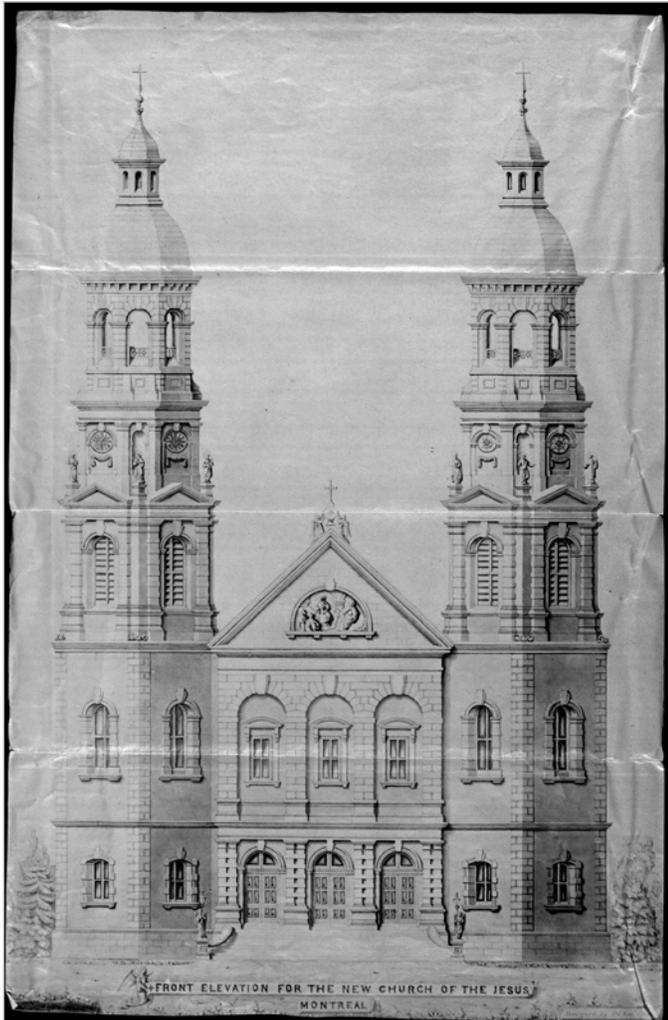
Or, quelques jours plus tard, « [o]n commença immédiatement l'exécution [de la façade], sans devis et avant même qu'il fut tracé sur le papier. C'est ce plan dont le devis toujours croissant s'éleva à \$100,000<sup>59</sup>. » L'érection de la façade a été entreprise selon ces plans qui n'ont reçu l'aval ni du recteur du collège ni du père général.

Cette décision est le fruit d'un désaccord important entre deux pères relativement au déroulement des travaux, soit le père

Georges Schneider et le père François Berthelet, procureur du Collège Sainte-Marie. Dans une longue lettre adressée au père Tellier, le père Schneider a raconté que le père Berthelet avait pris la liberté d'autoriser la construction de la façade, avec l'entente tacite du père Tellier, mais sans le consulter :

Le projet de construire l'Église sans le vestibule et la façade avait été approuvé par tous les supérieurs y compris le T.R.P. Général, qui avait même désiré

qu'on en omît une partie plus considérable encore pour le moment. Tous les architectes aussi avaient approuvé la chose, c'est même Mr Keely qui l'avait suggéré le premier, tout le monde était content, il n'y avait qu'une voix là-dessus, jusqu'à l'arrivée du P. Berthelet. Celui-ci commença de suite à combiner avec le maçon (que vous pensez être complètement désintéressé dans la question) pour nous entraîner à faire aussi la façade, urgent même de la part du maçon, des raisons que je n'ai pas encore été capable de comprendre ni



ILL. 14. ÉLÉVATION DÉFINITIVE DE LA FAÇADE DU GESÙ. DESSIN : PATRICK C. KEELY. | © ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU, ROME, MISSIO CANADENSIS 1002 VIII, 4.



ILL. 15. FAÇADE ORIENTALE, ÉGLISE DU GESÙ. ARCHITECTE : PATRICK C. KEELY. | © MARIANNE CHARLAND.



ILL. 16. VUE INTÉRIEURE, ÉGLISE DU GESÙ. ARCHITECTE : PATRICK C. KEELY. | © MARIANNE CHARLAND.

de faire comprendre à aucun architecte ou homme d'expérience quelconque [...] Chaque fois que j'ai objecté à cause de la dépense, le P. Berthelet me disait en public et en particulier que cela ne me regardait pas parce que c'était l'affaire du Collège s'il contractait des dettes<sup>60</sup>.

Le chantier s'est rapidement désorganisé. Les nombreux conflits entre le père Berthelet et le père Schneider se sont résolus par la démission de ce dernier :

Je me suis retiré depuis cinq mois, parce que [...] le P. Berthelet s'est mis à diriger les entrepreneurs et les ouvriers, changer mes plans et mes directions pour l'église et le sousbassement, et je suis d'avis qu'il l'a fait souvent à tort et à travers, et cela en faisant les dépenses énormes et qui n'étaient ni urgentes ni approuvées par les supérieurs majeurs<sup>61</sup>.

La construction se poursuivait malgré tout. Enthousiaste, le père Tellier a écrit

à l'évêque de Montréal que tout serait fin prêt en cours d'année (1865) :

Ce ne sera point, je pense, une indiscretion de dire à Votre Grandeur où en sont les travaux et les dépenses de notre Gesù de Ville-Marie. Avant la fin d'avril, l'église sera toute couverte, et les plâtrages de l'intérieur seront commencés. Nous élevons la façade avec les deux tours, dont elle est flanquée, jusqu'au triangle inclusivement ; de manière à ce que l'intérieur



ILL. 17. VUE INTÉRIEURE, ÉGLISE DU GESÙ. ARCHITECTE : PATRICK C. KEELY. PEINTRE : DANIEL MÜLLER. | © MARIANNE CHARLAND.

soit définitivement fermé. Les fresques, les vitres, les portes et les bancs, tout sera placé à l'époque prévue pour l'ouverture ; et tout promet un édifice aussi grandiose que solide<sup>62</sup>.

Alerté par le père Saché des dépenses supplémentaires autorisées par le père provincial et le père Berthelet, le père général Beckx a écrit au père Tellier le 20 mai 1865 pour lui communiquer son mécontentement : « Vous venez de décider, m'écrit-on, que toute la façade serait bâtie maintenant qu'on élèverait les tours jusqu'au point où elles se détachent de la façade, ce qui fera monter la dépense de \$70,000 à \$80,000 avant que nous nous servions de l'église!<sup>63</sup> » En réponse, le père Tellier lui a envoyé une longue lettre dans laquelle il demandait pardon et justifiait le choix d'avoir autorisé la construction de la façade :

1° Le même ouvrage, qui devra s'exécuter plus tard, sera alors plus dispendieux ;



ILL. 18. VUE DU BAS-CÔTÉ MÉRIDIONAL, ÉGLISE DU GESÙ. ARCHITECTE : PATRICK C. KEELY. | © MARIANNE CHARLAND.

2° Il sera alors d'une exécution beaucoup plus difficile à raison des échafaudages ; 3° Exécuté plus tard, il présentera l'inconvénient du tassement, et pour cette même raison les tours doivent s'élever en même temps que la façade ; 4° Il est disgracieux et presque impraticable, surtout pendant l'hiver, d'avoir autrement accès à l'église ; 5° Il est d'une extrême nécessité de fermer d'une manière provisoire en briques ou en planches un aussi vaste espace que cette façade, les décorations intérieures et le service divers auraient beaucoup à en souffrir [...] Il me semble donc, Mon Très Révérend Père Général que nous sommes trop avancés pour pouvoir nous arrêter, et qu'il serait inutile de jeter l'alarme au milieu de tous ceux qui s'intéressent tout à notre entreprise<sup>64</sup>.

Devant les protestations, il a ajouté, avant d'envoyer la lettre :

5 juillet : je reçois à l'instant des lettres du P. Saché et du P. Berthelet qui me disent que

de l'avis de Mr Perrault, on peut sans inconvénient arrêter les tours à la hauteur de la seconde galerie ; ce qui donnerait une diminution d'intérêt de \$600 environ. Je viens d'envoyer un télégramme qui dit d'arrêter les tours, comme ils me le proposent<sup>65</sup>.

Le chantier de la façade a donc été arrêté et aucune pierre, outre la statue du Sacré-Cœur placée dans sa niche le 25 octobre 1865<sup>66</sup>, n'y sera posée par la suite (ill. 15).

### LE DÉCOR, LES AUTELS ET LES ŒUVRES D'ART

Le gros ouvrage terminé, l'église du Gesù a été inaugurée en grande pompe le 3 décembre 1865<sup>67</sup>. Néanmoins, les décorations et les fresques n'étaient pas achevées. Des annotations préliminaires au sujet du décor figuraient déjà sur les plans de l'église envoyés au père général en mai 1864 (ill. 17). Le programme pictural précis n'a pourtant été présenté



ILL. 19. INTÉRIEUR DU GESÙ : TABLEAU DE PIETRO GAGLIARDI, *LA PREMIÈRE COMMUNION DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE*, 1867. | PAUL HAMEL, S.J., © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA.



ILL. 20. INTÉRIEUR DU GESÙ : TABLEAU DE PIETRO GAGLIARDI, *LA FUITE EN ÉGYPTÉ*, 1876. | © MARIANNE CHARLAND.

dans l'église le 28 février 1866<sup>71</sup>. Les quatorze stations ont été placées au-dessus des ouvertures des chapelles latérales et auraient été peintes selon les dessins du père Arthur Martin, frère du fondateur du collège, Félix Martin<sup>72</sup> (ill. 18).

Les toiles représentant la communion de saint Stanislas Kostka et de saint Louis de Gonzague, placées de part et d'autre du chœur, ont été reçues en mai 1867<sup>73</sup>. Ces œuvres, en plus de la *Fuite en Égypte* et de la *Sainte Famille*, reçues en 1876, sont du peintre romain Pietro Gagliardi qui avait réalisé un portrait de Mgr Bourget<sup>74</sup> (ill. 19-21). La présence des pères Vignon, Bertrand, Larcher et Régnier au dévoilement de ce portrait à l'évêché le 26 juillet 1864<sup>75</sup> pourrait certainement expliquer le choix de cet artiste éminent qui était aussi connu pour une série de toiles destinées à la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs de Rome.



ILL. 21. INTÉRIEUR DU GESÙ : TABLEAU DE PIETRO GAGLIARDI, *LA SAINTE FAMILLE*, 1876. | © MARIANNE CHARLAND.

Les livres des comptes de l'église étant demeurés introuvables, peu d'informations sont disponibles sur les autels et les sculptures. Nous pouvons néanmoins affirmer, grâce au guide du père Larcher, que les ouvrages de menuiserie ainsi que la marqueterie du chœur sont l'œuvre de J.-A. Pigeon<sup>76</sup>, dont la signature est visible sur le côté gauche du maître-autel (ill. 22-23). À l'exception des quatre statues des évangélistes portant des flambeaux, qui sont placées à la croisée du transept et qui ont été confectionnées à Montréal, et de celle du Sacré-Cœur du maître-autel, qui a été fabriquée à Munich, les sculptures sont toutes originaires de Paris<sup>77</sup>. La statue de Notre-Dame de Liesse, qui renferme les cendres de la statue miraculeuse originale ayant brûlé pendant la Révolution française, a été offerte par les jésuites de Laon en mai 1878<sup>78</sup>. Finalement, la chaire a été conçue à New York et

aux pères consultants que le 29 juin 1865 « par un artiste de New York<sup>68</sup> », Daniel Müller. Ce programme comporte deux types d'œuvres : l'illusion picturale, qui accentue les éléments architecturaux, et le décor historié, qui relate des épisodes tirés de l'histoire biblique et de l'histoire

jésuite<sup>69</sup>. Ces fresques ont été réalisées pendant les années 1865 et achevées à l'automne 1866<sup>70</sup>.

À la suite d'une autorisation reçue de l'évêque en février 1866 par le père Vignon, le chemin de croix a été érigé



ILL. 22. INTÉRIEUR DU GESÙ : MAÎTRE AUTEL DE J.-A. PIGEON. | © MARIANNE CHARLAND.



ILL. 23. INTÉRIEUR DU GESÙ : MARQUETERIE DU CHŒUR DE J.-A. PIGEON. | © MARIANNE CHARLAND.



ILL. 24. INTÉRIEUR DU GESÙ ; CHAIRE ET TABLEAU DE PIETRO GAGLIARDI REPRÉSENTANT LA PREMIÈRE COMMUNION DE SAINT STANISLAS KOSTKA. | PHOTOGRAPHE INCONNU, © ARCHIVES DES JÉSUITES AU CANADA.

inaugurée le 2 octobre 1869 (ill. 24). Elle a été retirée selon les suggestions du comité de liturgie en 1965 afin de suivre les recommandations adoptées lors du concile Vatican II<sup>79</sup>, puis a été donnée au musée du Québec<sup>80</sup>.

### LA SALLE ACADÉMIQUE

La salle académique située au sous-sol de l'église apparaît sur les plans de Keely (ill. 9). Sa présence n'a jamais été mise en doute par les jésuites, malgré

les restrictions budgétaires. La question de l'auditorium et des salles attenantes a été abordée dès le commencement des travaux, pendant la consulte du 27 février 1864 : « Pourrait-on supprimer les salles projetées dans le soubassement? Negat. à l'unanimité [Pourrait-on r]emplacer ces salles par un édifice construit entre l'église et le collège? Negat. à l'unanimité<sup>81</sup>. » Les jésuites ont toujours voulu conserver cette salle, nécessaire à la tenue de pièces de théâtre et d'activités estudiantines.

En mai 1865, le père Saché, recteur du collège, a émis l'idée de financer la construction de l'église grâce à des représentations théâtrales données par les étudiants du collège dans la salle académique. Il a alors écrit au père Beckx :

Voici un autre expédient suggéré par la même nécessité : Donner des représentations théâtrales au profit de l'église [...] Nous avons eu cette année trois séances littéraires et musicales auxquelles ont été admis les parents et quelques invités et

invitées. La dernière dont le sujet était un drame religieux (st Alexis) du cardinal Wiseman, a été goûtée, en en faisant l'éloge un journal a suggéré l'idée d'une répétition de cette pièce pour l'inauguration du théâtre que l'on prépare dans les soubassements de la nouvelle église. Cette idée a été goûtée de plusieurs des nôtres et en particulier du R.P. Tellier qui a commandé de hâter la confection de la salle, ce qui occasionnera une dépense considérable qui aurait pu être différée. Mais aussi pour aider à la défrayer, on fera payer les spectateurs. Je suis l'homme de contradiction : cette idée si goûtée me répugne. Donner au public, avec nos élèves, un spectacle pour de l'argent<sup>82</sup>!

La salle, qui a été inaugurée le 5 juillet 1865, est l'une des plus anciennes du genre à Montréal<sup>83</sup>. Depuis, elle a fréquemment été louée à des artistes montréalais qui y ont présenté des concerts et des pièces de théâtre. Les pères restaient néanmoins divisés quant à la nature des spectacles qui y étaient à l'affiche. Une consulte de 1870 rapporte une demande faite par des artistes pour louer la salle afin d'y tenir une soirée musicale au profit des blessés français : « Deux consultants disent oui, quatre non [...] Nous nous sommes chaque fois repentis d'avoir prêté notre salle : les fautes qui s'y sont commises en ces circonstances nous ont été imputées, et il y en a eu des grossières<sup>84</sup>. » Les jésuites témoigneront malgré tout d'une ouverture d'esprit exemplaire lorsqu'ils autoriseront Cinérad à y projeter des films en 1937<sup>85</sup>, ou quand ils accueilleront Gratien Gélinas, les Compagnons de Saint-Laurent, le Théâtre du Nouveau-Monde, le Théâtre Club et la Nouvelle Compagnie théâtrale<sup>86</sup>.

## UNE ÉGLISE SAUVÉE DU PIC DES DÉMOLISSEURS

Les problèmes financiers étaient encore d'actualité plus d'un siècle après la fondation du Collège Sainte-Marie. Les jésuites ont envisagé de le démolir dès les années 1960 vu la vétusté des lieux et les nombreux problèmes financiers auxquels ils étaient confrontés<sup>87</sup>. Après la fermeture du collège, les locaux ont brièvement servi à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), jusqu'à son déménagement au coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine. Cet unique locataire parti, une étude exhaustive, le « Projet Gesù », a été entreprise dans le but de prendre une décision réfléchie quant à l'avenir du collège et de sa chapelle<sup>88</sup>. La décision de démolir le collège a dès lors été prise en 1977<sup>89</sup>. En contrepartie de la perte de ce patrimoine inestimable, le gouvernement du Québec a proposé de vendre une partie du terrain occupé par le collège afin de financer la restauration de l'église qui venait d'être reconnue comme monument historique. L'argent de la vente du terrain a été employé pour rénover l'église qui a été rouverte au public en 1984, et qui nous permet depuis d'admirer le dernier symbole de la présence jésuite dans le centre-ville de Montréal.

## NOTES

1. Une version de ce texte a été publiée une première fois par le Gesù – Centre de créativité en 2016, dans l'ouvrage *Le Gesù. 150 ans d'histoire*, afin de commémorer le jubilé de l'ancienne chapelle du Collège Sainte-Marie. L'auteur désire remercier les personnes suivantes de leur collaboration lors de la rédaction du présent article : Luc Noppen et Marianne Charland de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG-UQAM; Daniel LeBlond, s.j., et Nicolas Dufour-Laperrière du Gesù – Centre de créativité; Joanie Levasseur, Jasmin Miville-Allard, Jacques Monet, s.j., et Theresa Rowat des Archives des jésuites au Canada (AJC); David Émond et Marc Lacasse des Archives de la Compagnie des Prêtres

de Saint-Sulpice de la Province canadienne (ACPSS); Stéphane Comeau et Michel Dahan des Archives de la chancellerie de l'Évêché de Montréal (ACEM); le père Brian MacCuarta, s.j., d'Archivum Romanum Societatis Iesu, Rome (ARSI).

2. Une transcription peut être consultée dans *Souvenir des fêtes jubilaires du Collège Sainte-Marie de Montréal 1848-1898*, Montréal, Desbarats & Cie, 1898, p. 16. Sur la relation entre Mgr Bourget et les jésuites, voir Chaussé, Gilles, 1986, « Les Jésuites et le projet de société de Mgr Bourget », *Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 53, p. 46.
3. Desjardins, Paul, 1940-1944, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal, Montréal*, Collège Sainte-Marie, tome II, p. 103-105.
4. Une lettre conservée chez les sulpiciens et à l'Archevêché rapporte que ce terrain n'était pas assez central. Voir : ACEM, 465-103 845-11; ainsi que ACPSS : P1 : 25.1, p. 29.
5. Un exemplaire de l'obligation hypothécaire datée du 23 septembre 1848, au nom de Félix Martin, est conservé à Rome. ARSI, Missio Canadensis 1001 V,15.
6. ARSI, Missio Canadensis 1001 V,13.
7. Pour en apprendre davantage sur Félix Martin, architecte, voir Sauvé, Jean-Sébastien, 2014, « Les carnets de croquis du père jésuite Félix Martin (1804-1886) », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 39, n° 1, p. 35-56.
8. Nous renvoyons le lecteur aux notices du *Biographical Dictionary of Architects in Canada* : [<http://www.dictionaryofarchitectsincanada.org/node/1671>] et [<http://www.dictionaryofarchitectsincanada.org/node/632>], consultées le 20 novembre 2015.
9. Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal* : 193 et suiv.
10. Consulter l'article de Luc Noppen qui revisite le rôle de Victor Bourgeau dans l'architecture montréalaise, 2009, « La maison-mère des Sœurs grises de Montréal. Genèse d'un haut lieu du paysage construit montréalais », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 34, n° 2, p. 3-44.
11. Le Gesù de Montréal est souvent appelé « église », quoiqu'il soit, dans les faits, une chapelle privée et non le siège d'une paroisse. Vu l'usage, les termes « église » et « chapelle » seront néanmoins utilisés dans ce texte invariablement.

12. Nous renvoyons le lecteur à l'excellent ouvrage Perin, Roberto, 2008, *Ignace de Montréal. Artisan d'une identité nationale*, Montréal, Boréal; voir aussi Pouliot, Léon, 1955-1977, *Monseigneur Bourget et son temps*, Montréal, Beauchemin – Bellarmin.
13. Pouliot, Léon, « Monseigneur Bourget et la reconstruction de la cathédrale de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1963, vol. 17, n° 3, p. 340-362; 1964, vol. 17, n° 4, p. 471-489; et 1964, vol. 18, n° 1, p. 30-38.
14. Lettre du 6 avril 1873 adressée au père Larcher, AJC, Fonds ancien, 1661.
15. ARSI, Missio Canadensis 1001 V,17.
16. Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal* : 104-105.
17. Desjardins, Paul, 1965, « La construction du Gesù », *Lettres du Bas-Canada*, p. 119; Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal* : 124. Ce triduum est annoncé dans l'édition du 6 février 1863 du journal *L'Ordre*, sans mention toutefois du discours du chanoine Fabre.
18. AJC, Fonds anciens 1641-17,1.
19. AJC, Fonds anciens 3175-17,1.
20. AJC, Fonds anciens 3175-17,2.
21. AJC, Fonds anciens 3176-17, 4.
22. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX,2.
23. *Id.*
24. *Id.*
25. ARSI, Missio Canadensis 1001 V,9; le père Saché fait bien entendu allusion à l'église Saint-Pierre-Apôtre, construite entre 1851 et 1853 par Victor Bourgeau.
26. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX,2.
27. *Id.*
28. Nous renvoyons le lecteur à Epstein, Clarence, 2012, *Montreal, City of Spires: Church Architecture during the British Colonial Period 1760-1860*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Patrimoine urbain ».
29. Voir Brosseau, Mathilde, 1980, *Le style néo-gothique dans l'architecture au Canada*, Ottawa, Parcs Canada, « Cahiers d'archéologie et d'histoire ».
30. AJC, Fonds anciens 1548.
31. Voir à cet effet Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal* : 130 et suiv.
32. Voir la brève biographie rédigée par son gendre Alfred Larocque : AJC, Fonds anciens 3098-3.
33. AJC, Fonds anciens 3098-1.
34. AJC, Fonds anciens 3175-15.
35. Voir *La Minerve*, 3 décembre 1863 : « Annonce d'une collecte pour la Bâtisse de l'Église des RR. PP. Jésuites »; et *L'Ordre*, 2 décembre 1863.
36. Parmi lesquels citons Berthelet, Cherrier, Chauveau, McKenna, Lafontaine, D'Arcy McGee. Voir *La Minerve*, 9 décembre 1863; et *L'Ordre*, 14 décembre 1863.
37. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX,2.
38. *Id.*
39. *Id.*
40. Lettre du 8 février 1864, ACJ, A-6-2 244.
41. Propos du père Schneider rapportés par le père Tellier au père général. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX, 2.
42. ACEM, 465-103 864-3.
43. Citons la consulte du 27 février 1864, ACJ C-0001, S1, SS4, D4 1/4.
44. L'auteur désire remercier David Émond de cette transcription. ACPSS, Registre de l'assemblée des consultants, vol. 2, p. 64.
45. ACEM, 465-103 864-3B.
46. Lettre du père Tellier au père Saché, 14 mars 1864. AJC, 3115-5.
47. Lettre du 28 mars 1864. AJC, Fonds anciens 3220-3v.
48. Lettre du père Saché au père Tellier, 4 avril 1864. ACJ, Fonds anciens 3115-10.
49. AJC, Fonds anciens 3220-18.
50. AJC, Fonds anciens 3115-14.
51. AJC, Fonds anciens 5231-6; et ACEM, 465-103 864-6.
52. ACSI, Missio Canadensis 1002 I,1.
53. AJC, Fonds anciens A-7-1-1.
54. Récit rapporté dans *La Minerve* du 24 mai 1864; et *L'Ordre* du 25 mai 1864.
55. Lettre du 28 mars 1864. AJC, Fonds anciens 3220-3v.
56. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX, 6.
57. Un dessin représentant ce programme préliminaire est conservé, duquel certains éléments ont été repris par Daniel Müller. AJC, F-0001 #369.
58. Le Gesù n'est pas une église baroque et ses plans, outre la présence de chapelles latérales, n'ont pas été influencés par le Gesù de Rome, contrairement à ce qui a été avancé. Voir Desjardins, *Le Collège Sainte-Marie de Montréal* : 143; ou Baboyant, Marie, 1986, « Le Gesù, le baroque nouveau et le nouveau Montréal », Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, vol. 53, p. 109-120.
59. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX, 6.
60. AJC, Fonds anciens 5231-7.
61. AJC, Fonds anciens 1641.
62. ACEM, 465-103 865-4.
63. Lettre introuvable. Voir la transcription partielle dans Desjardins, « La construction du Gesù » : 147-148.
64. ARSI, Missio Canadensis 1002 I, 7.
65. *Id.*
66. « Aujourd'hui fête de la Bienheureuse Marie Alacoque, sans que personne y eut pensé, on monte la statue du Sacré Cœur dans la niche préparée au frontispice de notre église pour la recevoir. » ACJ, Diarium Ministri 1849-1877, AJC, C-0001, S1, SS4, D3 1/11.
67. *L'Ordre*, 4 décembre 1865; *L'Union nationale*, 5 décembre 1865. Notons que la chapelle a été bénie et non consacrée.
68. Diarium Ministri 1849-1877, AJC, C-0001, S1, SS4, D3 1/11.
69. Pour une analyse poussée des fresques ornant l'église, nous renvoyons le lecteur à l'excellent article : Laroche, Ginette, 1991, « Les jésuites du Québec et la diffusion de l'art chrétien. L'église du Gesù de Montréal, une nouvelle perspective », *Annales d'histoire de l'art canadien*, vol. XIV, n° 2. Une description de chaque œuvre peut être trouvée dans le guide rédigé en 1876 par le père Jean-Baptiste-Adolphe Larcher, *Collège Sainte-Marie et Église du Gesù*, Montréal, Compagnie d'imprimerie canadienne.
70. Voir Laroche : 23-24, note 20.
71. ACEM, 465-103 866-6; Diarium Ministri 1849-1877, AJC, C-0001, S1, SS4, D3 1/11.
72. Larcher, *op. cit.*
73. Lettre adressée au père Vignon, 26 mai 1867. AJC : Fonds anciens 3178-22.
74. La correspondance entre V.M. Benoît et J.O. Paré, conservée aux Archives de la chancellerie de l'Évêché de Montréal, relate que Mgr Bourget a envoyé une photographie au peintre Gagliardi pour qu'il en fasse un portrait ressemblant. Cette photographie a ensuite été collée sur une toile et encadrée afin d'être présentée à l'église du Gesù de Rome (465-103 863-7). Une fois terminé, le portrait « est resté 4 ou 5 jours exposé à la

grande Salle où est élu le Général de la Cie. Tous nos Pères ont admiré une fois de plus le grand talent de l'artiste et la ressemblance du Saint Prélat qu'il représente.» (465-103 864-1) Voir l'illustration du portrait dans Pouliot, Léon, *Monseigneur Bourget et son temps*, Montréal, Beauchemin, tome IV, 1976, p. 33.

75. *La Minerve*, 26 juillet 1864.
76. Larcher : 12. Les pères consultants ont discuté des plans du maître autel en mai 1874, laissant entendre que celui-ci n'était toujours pas terminé. AJC, C-0001, S1, SS4, D4 1/4.
77. Larcher : 12.
78. Voir les notes du père Larcher conservées aux Archives des jésuites au Canada, BO-8-VI.
79. Consultes 1842-1908. AJC, C-0001, S1, SS4, D4 2/4.
80. La correspondance entre le père Antonio Poulin et Guy Viau, directeur du musée du Québec, laisse entendre qu'elle était dans un piteux état. AJC, BO-248-1, 8.
81. Consultes 1842-1908. AJC, C-0001, S1, SS4, D4 1/4.
82. Lettre du 25 mai 1865. ARSI, Missio Canadensis 1002 IX, 7.
83. *Diarium Ministri* 1849-1877. AJC, C-0001, S1, SS4, D3 1/11.
84. Consultes 1842-1908. AJC, C-0001, S1, SS4, D4 1/4.
85. Consultes 1909-1953. AJC, C-0001, S1, SS4, D4 2/4.
86. Consultes 1953-1968. AJC, C-0001, S1, SS4, D4 3/4.
87. *Id.*
88. AJC, C7-36, 5.
89. Cinq-Mars, Jean, 1998, *Histoire du Collège Sainte-Marie 1848-1969*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 341-342.